



Conditions Générales de Vente

Document mis à jour le 11 avril 2026

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent l'ensemble des prestations fournies par UnicitéS, entreprise individuelle dirigée par Priscilia Laporte, sise Route de Bottens 19, 1041 Poliez-le-Grand, Suisse.

Article 1 – Objet et champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des services proposés par UnicitéS, notamment :

- Coaching individuel pour parents et enfants (6 mois à 18 ans)
- Formations professionnelles dispensées à des structures
- Événements et ateliers (pour parents et professionnels)
- Cafés contacts parents

Toute commande ou réservation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le client.

Article 2 – Tarifs et modalités de paiement

2.1 Coaching individuel

UnicitéS propose des accompagnements personnalisés pour les enfants et les parents, avec différentes formules adaptées à chaque situation.

A. Coaching enfant à domicile

Tarif : 130 CHF/heure (+ frasi de déplacements éventuels selon le lieu de domicile)

Séances à domicile pour accompagner l'enfant dans son environnement réel.

Ce tarif inclut :

- La tenue à jour du dossier client
- Le temps de séance d'1 heure

- La préparation des séances
- Le matériel de base

B. Coaching parents

Offre 1 - "Le pas de côté" (Mini-diagnostic)

Tarif : 190 CHF

100% en ligne et en visio.

Inclus :

- Formulaire d'audit de votre situation à compléter en ligne
- Dépôt des bilans et rapports sur un Drive sécurisé partagé
- 1 séance visio de 1h : mini-diagnostic structuré de votre situation, clarification des difficultés prioritaires, premières étapes concrètes
- PDF bilan : mini synthèse + 3 à 4 stratégies à mettre en place ce mois
- Messages WhatsApp d'encouragement pendant 4 semaines

Note : Cette offre est partiellement déductible si vous passez ensuite à l'Offre 2.

Offre 2 - "Le changement de route" (Accompagnement complet)

Tarif : 990 CHF (paiement en 3x sans frais possible)

Anamnèse · Visite à domicile · 4 séances visio · Bilan en visio

Inclus :

- Formulaire d'audit de votre situation et dépôt des bilans sur Drive sécurisé partagé
- Visite à domicile de 2h : 45 min d'observation de votre enfant dans son environnement réel + 1h15 d'anamnèse approfondie avec vous, identification des forces et défis, fixation des priorités
- PDF diagnostic personnalisé envoyé sous 3 jours
- 4 séances thématiques en visio d'1h (espacées de 2-3 semaines) : 1 thème ciblé par séance défini ensemble, documents et outils envoyés en amont, plan d'action concret en PDF après chaque séance
- Séance bilan en visio d'1h : point complet sur le chemin parcouru + document récapitulatif des stratégies à maintenir
- Messages d'encouragement personnalisés entre les séances
- Drive partagé sécurisé pour centraliser tous les documents

Pack de suivi (après votre programme)

Tarif : 360 CHF (3 séances visio d'1h)

Pour continuer l'accompagnement après votre programme, sans nouvelle visite à domicile. Idéal pour consolider les acquis, travailler de nouveaux thèmes ou traverser une étape délicate.

Inclus :

- 3 séances visio d'1h
- Supports et plan d'action
- Suivi WhatsApp inclus

2.2 Formations professionnelles

Les tarifs des formations sont établis sur devis personnalisé selon :

- La durée de la formation
- Le nombre de participants
- Le contenu pédagogique demandé
- Les frais de déplacement éventuels

2.3 Événements et Ateliers

Les tarifs sont communiqués sur le site internet www.unicites.ch et varient selon le type d'événement, sa durée et le public visé. Le paiement s'effectue suite à l'inscription ou sur place, selon les modalités précisées.

2.4 Cafés Contacts

L'accès aux cafés contacts est de 20CHF pour la soirée. Les modalités spécifiques sont précisées sur le site internet www.unicites.ch.

2.5 Frais additionnels

Des services supplémentaires peuvent être facturés selon la situation, avec consentement explicite du client :

- Conseils réguliers ou chronophages par e-mail ou téléphone
- Échanges avec professionnels tiers (enseignants, psychologues, pédiatres, etc.)
- Présence à des réseaux ou réunions
- Rédaction de rapports ou documents spécifiques

2.6 Modalités de paiement

Coaching enfant à domicile (séances individuelles) : Paiement à la fin de chaque séance, en espèces ou via Twint (078.313.50.80). Un reçu peut être fourni par e-mail sur demande.

Coaching parents (offres packagées) : Paiement par virement bancaire (IBAN CH98 8080 8009 4587 4896 1) ou Twint (078.313.50.80) avant le début du programme. Pour l'offre 2 et le pack de suivi, paiement en 3× sans frais possible.

Formations professionnelles : Paiement par facture dans les 30 jours suivant la prestation, sauf accord contraire.

2.7 Prise en charge par les assurances

Pour le moment, aucun remboursement par les assurances maladie ou autres organismes n'est possible. Le client s'engage à régler l'intégralité des honoraires directement.

Article 3 – Annulations et Absences

3.1 Coaching individuel enfant à domicile

- Annulation plus de 24 heures à l'avance : Aucun frais.
- Annulation moins de 24 heures à l'avance : 50 % du montant de la séance sera facturé.
- Absence sans préavis : 100 % du montant de la séance sera facturé.

Sauf situation exceptionnelle dûment justifiée, tout retard sera décompté du temps initialement prévu et la séance sera facturée en conséquence.

3.2 Coaching parents (Offres packagées)

Les offres packagées ("Le pas de côté", "Le Changement de route", Pack de Suivi) incluent un certain nombre de séances sur une période définie.

Annulation avant le début du programme :

- Plus de 7 jours avant la première séance : Remboursement intégral ou report
- Entre 3 et 7 jours avant : 25 % du montant sera facturé
- Moins de 3 jours avant : 100 % du montant sera facturé

Annulation d'une séance en cours de programme : En cas d'annulation plus de 24 heures à l'avance, la séance peut être reportée dans la limite de la durée du programme, sans frais. En cas d'annulation moins de 24 heures à l'avance, un montant de 65CHF pour les séances en visio ou de 100CHF pour la séance à domicile sera facturé en sus. Les séances pourront être déplacées à un autre moment. Les séances annulées peuvent être reportées dans la limite de la durée du programme.

3.3 Formations et Événements

Les conditions d'annulation sont précisées dans le devis pour les formations dans les structures ou lors de l'inscription pour les événements et cafés contacts.

Article 4 – Confidentialité et Protection des Données

UnicitéS respecte strictement la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) en vigueur depuis le 1er septembre 2023.

4.1 Secret professionnel

Les services sont soumis à des règles strictes de confidentialité. Aucune information concernant le client ne sera partagée avec des tiers sans accord explicite écrit du client ou de ses représentants légaux.

Exceptions légales obligeant à rompre le secret professionnel :

- Maltraitance, violence ou abus sur enfant
- Mise en danger du client ou d'autrui
- Convocation par un tribunal

4.2 Communication avec des professionnels tiers

Si une communication avec des professionnels tiers (enseignants, pédiatres, thérapeutes, logopédistes, etc.) est nécessaire dans le cadre du suivi, une autorisation écrite (mail ou message) sera systématiquement demandée au client ou aux représentants légaux.

4.3 Protection des données personnelles

Pour plus de détails sur la collecte, le traitement, la conservation et la sécurité des données personnelles, veuillez consulter notre « Politique de Confidentialité », disponible sur notre site internet.

Article 5 – Droits à l'image et photographies

Lors d'événements, cafés contacts ou formations, UnicitéS peut être amenée à prendre des photographies ou vidéos à des fins de communication (site internet, réseaux sociaux, supports promotionnels).

Consentement : Un accord express est systématiquement demandé aux participants avant toute prise de vue et avant toute publication. En cas de refus explicite, la personne ne sera pas photographiée ou sera floutée/prise de dos.

Durée de conservation : Les photographies sont conservées pendant 2 ans à compter de l'événement. Passé ce délai, un renouvellement du consentement sera demandé en cas de réutilisation.

Droit de retrait : Toute personne peut demander à tout moment le retrait d'une photographie la concernant en contactant info@unicites.ch. La demande sera traitée dans les 7 jours ouvrables.

Article 6 – Mineurs et autorité parentale

UnicitéS accompagne des enfants à partir de 6 mois jusqu'à 18 ans.

6.1 Signature et consentement

Conformément au Code Civil Suisse (art. 301-301a CC), l'autorité parentale est conjointe par défaut.

Pour l'ouverture d'un dossier de coaching individualisé concernant un enfant mineur, UnicitéS exige :

- La signature des deux représentants légaux (sauf preuve d'autorité parentale exclusive ou décision de justice contraire)
- La communication des rapports et documents officiels aux deux parents, sauf décision de justice contraire

6.2 Parents séparés ou divorcés

En cas de séparation ou divorce, le client doit informer UnicitéS de la situation lors de l'ouverture du dossier et fournir :

- Les coordonnées des deux parents
- Toute décision de justice relative à l'autorité parentale, le cas échéant

Si un parent s'oppose au suivi, UnicitéS se réserve le droit de ne pas commencer ou de suspendre l'accompagnement jusqu'à clarification juridique, afin d'éviter tout litige.

Article 7 – Communication

Priscilia Laporte est disponible par message ou téléphone (078.313.50.80) pour toute question concernant les rendez-vous (annulation, déplacement, renseignements).

Entre les séances, des e-mails peuvent être envoyés avec des outils supplémentaires, des compléments d'informations ou des références. Si ce mode de communication ne convient pas, le client peut le signaler.

Contact principal : unicites@unicites.ch

Article 8 – Responsabilité

UnicitéS s'engage à fournir ses services avec diligence et professionnalisme. Toutefois, la responsabilité d'UnicitéS ne saurait être engagée pour :

- Les décisions prises par le client suite aux conseils fournis
- Les résultats thérapeutiques ou éducatifs, qui dépendent de nombreux facteurs externes
- Les interruptions de service dues à des cas de force majeure

Article 9 – Modification des CGV

UnicitéS se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les nouvelles conditions seront communiquées aux clients via le site internet et entreront en vigueur 30 jours après leur notification.

Les prestations en cours restent régies par les CGV en vigueur au moment de leur commande, sauf accord contraire.

Article 10 – Droit applicable et juridiction

Les présentes CGV sont régies par le droit suisse. Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du canton de Vaud.

UnicitéS – Priscilia Laporte

Route de Bottens 19, 1041 Poliez-le-Grand

Tél : 078.313.50.80 | Email : info@unicites.ch